

# GLOBAL FOOD FORUM

## A new ambition for EU agri-food systems



# Introduction

**En tant que citoyens européens, nous partageons la responsabilité commune de participer activement à l'élaboration et la promotion du projet européen, allant au-delà des priorités quotidiennes et des intérêts individuels. C'est la conviction clé au cœur de l'ADN de Farm Europe et de chacune des initiatives du Think Tank.**

**Si nous voulons construire un avenir solide pour l'Union européenne et ses filières agroalimentaires, nous devons, tous, mobiliser nos efforts pour comprendre les défis actuels, pour concevoir les outils les meilleurs pour les relever en adaptant nos actions et nos politiques de manière concrète, efficace et pragmatique.**

**Le « Global Food Forum » est le lieu où s'engage un dialogue proactif entre représentants économiques, responsables politiques et représentants de la société civile. En 2016, plus de 600 dirigeants politiques et économiques de 18 États membres de l'UE ont participé à ce processus de travail véritablement participatif visant à construire une nouvelle ambition pour les filières agroalimentaires de l'UE et à transcrire cette ambition dans des politiques communautaires ambitieuses et cohérentes.**

**Avant de lancer un nouveau cycle de réflexion pour 2017, ce rapport fait le point sur les sujets les plus pressants qui ont été au cœur des débats organisés durant 2016. Il en détaille les principaux résultats et recommandations.**

**Il établit les voies à suivre pour augmenter la durabilité économique et environnementale du secteur agricole de l'UE, analyse comment renforcer l'ensemble de la chaîne alimentaire de l'UE en y améliorant les relations. Il lance le débat sur la façon de relever les défis en matière de santé et de nutrition et ouvre la voie à un premier aperçu du nouveau paysage commercial dans le contexte du Brexit.**

Les notes, papiers de background et briefing politiques sont disponibles en version complète sur notre site internet:

[www.farm-europe.eu](http://www.farm-europe.eu)

Pour davantage d'informations sur l'édition 2017 du Global Food Forum, n'hésitez pas à nous contacter :

Farm Europe  
Rond-Point Schuman, 9  
1040 Brussels  
BELGIUM

[info@farm-europe.eu](mailto:info@farm-europe.eu)

# Ce que j'attends de l'Europe



par  
**Mario Guidi, Président du GFF2016  
et de Confagricoltura**

Le Global Food Forum est un lieu pour se parler franchement, en son nom propre. Un endroit où on dépose à l'entrée les discours tout prêts – les Eléments de langage comme on dit à Bruxelles. En tant que Président de ce Forum, je veux saisir pleinement cette opportunité, parler en tant qu'Européen convaincu, en tant qu'agriculteur, engagé depuis plus de 30 ans, avec passion, dans l'avenir de l'agriculture et les systèmes alimentaires. Je voudrais partager avec vous mes préoccupations, mais aussi, et de façon plus importante, mes espoirs et attentes à l'égard de l'Union européenne en cette période plus qu'agitée.

Depuis 3 décennies, à Bruxelles, l'essentiel de l'énergie a été dépensée de façon défensive pour répondre à la caricature que les tabloïds britanniques font de l'Europe, et de la Politique agricole commune, en particulier – ce qui n'a pas permis d'éviter le Brexit. Nous avons passé notre temps à corriger les défauts politiques internes. Et, de façon tout de même plus juste et positive, nous avons développé de nouvelles politiques pour répondre aux attentes des citoyens.

Mais qu'avons nous fait des attentes des agriculteurs ?

L'Europe a perdu de vue ses agriculteurs et leurs attentes. Nous nous sommes laissés aller au pessimisme, à la peur du déclin, comme si la crise était désormais irrémédiablement la norme. La dimension économique de l'agriculture – et de la Politique agricole commune – a été escamotée. L'heure est venue, pour l'Union européenne, de redécouvrir son agriculture, ses agriculteurs, pas seulement en faisant un chèque lorsque la pression politique est trop forte, mais en réfléchissant attentivement à comment bien dépenser l'argent public. L'heure est venue de mettre sur la table une véritable stratégie économique pour l'agriculture européenne.

En le faisant, nous reconstruirons la confiance, retrouverons l'optimisme, et construirons la croissance de demain.

Le Global Food Forum est un endroit positif, un lieu où l'on croit pleinement que l'Europe peut être forte – puissante – dans un monde multipolaire. Les agriculteurs ne sont pas des communicants. Ils n'ont pas de spin doctors et sont de moins en moins nombreux. Mais les agriculteurs comptent, quel que soit leur poids dans la population. Si l'Union européenne veut comprendre et voir ce qui se passe concrètement dans le secteur agricole, elle doit investir du temps, écouter attentivement. Il faut mettre fin à cette situation où la réduction des budgets est la seule approche dans la réflexion dès lors qu'il s'agit de la Politique agricole commune.

Cela bloque la réflexion, et gèle toute possibilité de changement politique.

D'ailleurs, je veux remercier les décideurs européens qui ont contribué et soutenu la démarche du Forum, en particulier, M. Dantin et M. La Via, le Commissaire Hogan, qui était présent au lancement et à la clôture de la session 2016, MM les Ministres Martina et Galletti, M. Arthuis, M. Plewa, Mme Giurca, Mme Ayuso, Mme Comi, M. Dorfmann, M. Fava, Mme Delahaye. Merci également au Premier Ministre roumain, M. Ciolos d'avoir accueilli une étape du Forum, à Bucharest.

Si l'Europe prend le temps d'écouter attentivement, l'Europe découvrira qu'une nouvelle révolution verte, silencieuse, est en cours. Une révolution avec laquelle tous les politiciens voudraient être associés. Si l'Europe prend le temps, elle découvrira qu'une révolution culturelle est en cours dans les zones rurales. Les agriculteurs sont connectés, ils veulent et doivent être connectés. Ils veulent des formations, de l'innovation, ils veulent investir. Ils sont avides de nouvelles techniques, d'approches collaboratives.

Une nouvelle génération émerge. Les agriculteurs sont des entrepreneurs, intelligents, « multi-task », qui ont une vision du monde globale.

Mais alors, qu'attend un entrepreneur connecté au monde, de la part de l'Europe ?

Certainement pas une politique agricole comme celle que l'Europe a connu il y a 2, 3 ou 4 décennies. Ce n'est pas à l'administration de fixer les prix ! Je le dis clairement : je ne veux pas d'une Europe où les ministres passent des nuits à fixer des prix agricoles politiques ! Les agriculteurs veulent des bons prix, mais ils veulent avoir la capacité de se battre eux-mêmes pour avoir des bons prix.

En revanche, c'est aux politiques et à nos administrations, y compris à la Commission européenne, de fixer des règles pour une économie agroalimentaire juste. Nous devons revoir les règles du jeu au sein de la chaîne alimentaire. Le moment est venu pour les agriculteurs, les coopératives, les entreprises agroalimentaires de travailler main dans la main. Nous devons organiser une concurrence saine de la fourche à la fourchette.

Le Forum est fait pour cela: être un endroit pour travailler et réfléchir ensemble: institutions, agriculteurs, coopératives, entreprises agroalimentaires, banques, groupes d'assurances, entreprises de services agricoles. Il est dans notre intérêt de travailler ensemble.

Qu'est ce qu'un entrepreneur attend de l'Europe ?

### **De la visibilité, de la prévisibilité, de la transparence.**

Les agriculteurs travaillent sur le marché global. Une sécheresse en Nouvelle- Zélande, un excès de pluie au Brésil, un ralentissement de l'économie chinoise – tout cela a un impact direct sur les exploitations agricoles et au plus près dans l'ensemble des zones rurales européennes.

Les agriculteurs ne sont pas des personnes repliées sur elles mêmes. Et l'avenir de la croissance de l'agriculture européenne est en Afrique ou en Asie, mais pas ici, en Europe, où les marchés sont globalement stables et matures.

Lorsque l'on regarde les marchés globaux, que voit-on ? Partout dans le monde, les grands acteurs bâtissent des outils politiques être forts sur leur marchés locaux et pour renforcer leur part de marché à l'international (y compris à travers des outils de promotion), et de façon cohérente avec cette approche, ils construisent des outils pour faire face aux effets directs de l'ouverture des marchés mondiaux : l'instabilité des prix.

Parce que l'incertitude anéantit les investissements. Et l'absence d'investissement dans le secteur agricole européenne mine la puissance de toute la chaîne alimentaire. Il nous faut, en Europe, des exploitations agricoles résilientes, qui se relancent vite, après une crise quelle qu'elle soit : de marché, environnementale ou sanitaire.

Faisons comme nos concurrents – mais avec nos propres outils : construisons des mécanismes efficaces pour faire face à l'instabilité des prix et aux risques climatiques. Renforçons la résilience de nos exploitations. Nous dynamiserons ainsi les investissements. Des assurances efficaces, des fonds mutuels, des mécanismes d'épargne individuelle. Mais j'insiste sur un point : nous devons travailler sur les options qui placent les agriculteurs au centre de la décision, des options qui leur donnent la possibilité de gérer leurs risques, avec le soutien de l'Union européenne, et pas l'inverse.

Qu'attend un entrepreneur de l'Europe ?

### **De la clarté, de la visibilité juridique, de la confiance.**

Nous avons atteint les limites de ce qui est acceptable en ce qui concerne les règles, les normes et les standards. Nous devons ré-initialiser le système, si je peux emprunter au langage informatique, pour reconstruire la confiance perdue. En tant qu'agriculteur, je le dis avec force : je veux que ma ferme soit durable, pas seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan environnemental. Je veux protéger mes sols, l'eau et la biodiversité sur les terres que je vais transmettre à ma fille. Je sais que je peux agir très concrètement en matière de climat – même si je sais, aussi que cela a un coût. En tant qu'agriculteur, je le dis tout aussi clairement : je ne veux pas que l'on me dise comment je dois travailler et conduire ma ferme, et surtout pas lorsque les injonctions viennent de personnes qui n'ont jamais mis un pied sur une ferme. Personne n'entre dans une boulangerie pour dire au boulanger comment faire du bon pain. Pourquoi accepter cela pour celui qui cultive les céréales ?

L'agriculture intelligente est une réalité nouvelle qui change la donne, bien sûr. C'est une réalité en évolution permanente. L'agronomie évolue vite. Avec tout le respect que j'ai pour les institutions européennes, je pense néanmoins que les règles européennes seront toujours en retard sur les méthodes de production les plus durables à appliquer dans les champs. Fixez les objectifs, mais n'entrez pas dans le détail des mesures. Nous avons besoin d'une agriculture intelligente, mais aussi d'une politique intelligente et connectée à la réalité.

Enfin, dernier point, en tant qu'entrepreneur, je veux aussi un marché intérieur européen qui fonctionne, avec des règles claires et justes pour tous les acteurs économiques – un level playing field comme on dit ! Je terminerai sur ce point majeur pour demain. Je sais que je partage cette préoccupation avec l'ensemble des leaders de la chaîne alimentaire.

Le marché intérieur est ce que les Européens ont de plus précieux, pas seulement les entreprises : tous les Européens, les citoyens. Il a constitué et constitue encore aujourd'hui une source de croissance et d'emplois considérable.

Mais le marché intérieur est menacé. Il est menacé pas seulement par le Brexit.

Il est en danger lorsque l'Union européenne ne joue pas son rôle et n'assume pas son leadership. Qu'elle ne construit pas des approches cohérentes et efficaces, par exemple en matière d'étiquetage et de politique nutritionnelle. Le marché intérieur est en danger, aussi, lorsque l'Union européenne laisse les Etats membres développer des standards parallèles, qui menacent les approches communes, y compris en matière d'environnement et de nutrition. Nous avons besoin d'une Europe dynamique, qui fonctionne pleinement et assume son leadership.

Nous voulons une Europe meilleure, et le Global Food Forum est là pour construire cette Europe que nous voulons !

# Sommaire

## Chapitre 1:

Outil de gestion des risques: se focaliser sur les agriculteurs.....Page 7

## Chapitre 2:

Construire un “new deal” au sein de la chaîne alimentaire.....Page 11

## Chapitre 3:

Durabilité environnementale: se focaliser sur les résultats.....Page 15

## Chapitre 4:

Durabilité économique: se focaliser sur l’investissement.....Page 19

## Chapitre 5:

Nutrition et santé: retrouver la confiance.....Page 23

## Chapitre 6:

Brexit et commerce: se focaliser sur les intérêts de l’UE.....Page 27

**Farm Europe** souhaite remercier son partenaire **Confagricoltura**, pour le soutien permanent dans le développement et l’organisation du Global Food Forum 2016.

Nos sincères remerciements également vont au **Consorzio Italiano Biogas (CIB)** and **Grana Padano** pour leur soutien.

 **Confagricoltura**  
We Grow Masterpieces





1

**Outils de gestion des risques:  
focaliser sur les agriculteurs**

**Toute nouvelle stratégie pour des filières agroalimentaires résilientes doit intégrer un fait: plus que jamais, l'agriculture est confrontée aux perturbations croissantes du climat et des marchés.**

**Pour le bénéfice de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire de l'UE, la PAC doit mettre à disposition un ensemble d'outils efficaces de gestion des risques pour renforcer la résilience de l'ensemble des modèles agricoles européens.**

**Cela ne sera pas obtenu au moyen d'un seul instrument, mais à travers la mise en place d'une palette d'outils complémentaires proposés aux agriculteurs, en plaçant ceux-ci au cœur des décisions en fonction de leur situation et de leurs besoins. Dans chaque État membre, les agriculteurs devraient être libres d'opter pour des dispositifs d'assurances et / ou des fonds mutuels conçus au regard des défis qu'ils doivent relever et aux besoins qui en découlent.**

**En 2017, les co-législateurs de l'UE ont la responsabilité de saisir l'occasion des négociations liées à la proposition de règlement Omnibus pour renforcer ces outils de résilience, les rendant réellement opérationnels, attrayants et efficaces.**

## La volatilité des prix: nouvelle norme



**Amplitude au sein de l'UE (2004-2016)**

87%

51%

62%

442%

**Plus forte chute par rapport à la moyenne**

35%

23%

35%

57%

Source : Eurostat

La politique agricole commune est une politique économique. L'un de ses fondements est d'assurer le développement d'une agriculture efficiente et durable dans toute l'Union européenne. Sa responsabilité première est dès lors de **renforcer la résilience de l'agriculture de l'UE, qui repose sur un large éventail de structures agricoles familiales.**

Au niveau de l'UE, l'approche « outil unique pour tous » n'est pas une option pour faire face à la volatilité du marché. Dans chaque État membre, les agriculteurs doivent pouvoir opter pour les outils de stabilisation les plus efficaces en fonction de leur situation et de leurs besoins spécifiques. Ce choix d'options complémentaires doit être défini au niveau de l'UE, à travers une boîte à outils de gestion des risques au sein de la PAC. Certains de ces outils existent déjà dans la législation actuelle, mais des améliorations sont nécessaires. D'autres sont à définir lors de la future réforme de la PAC. Un élément central d'une boîte à outils efficaces de gestion des risques est **l'assurance climatique** qui protège les agriculteurs des pertes économiques découlant de phénomènes météorologiques défavorables. L'assurance climatique est en partie couverte par la législation existante et testée dans certains États membres.

L'analyse montre que l'assurance climatique est prête à être appliquée à toute la gamme des cultures arables, des vignes et des cultures fruitières, ainsi que des pâturages. Un tel outil peut être cofinancé dans le cadre de la PAC actuelle. Aujourd'hui, le taux de souscription des assurances climatiques est trop faible. Ces outils de gestion des risques souffrent de ne pas être au centre de la politique actuelle. À cela s'ajoute le fait que les versements d'assurance ne se déclenchent actuellement que lorsque les pertes sont supérieures à 30%. Ce seuil est trop élevé et conduit à un manque d'intérêt des agriculteurs à souscrire une assurance, pourtant essentielle à une gestion saine de leur exploitation, car elle n'intervient que dans des circonstances catastrophiques rares. Afin de rendre cet

outil efficace, le seuil doit être abaissé à 20%. Dans le cas improbable où il serait adopté par tous les agriculteurs de l'UE, cela impliquerait d'y consacrer environ 4 milliards d'euros par an du budget de la PAC.

Le cofinancement par la PAC d'un tel outil se déclenchant dès 20 % de pertes ne serait plus comptabilisé dans la "boîte verte" de l'OMC. Ce point ne constitue en aucun cas une cause empêchant l'UE de mieux protéger ses agriculteurs. L'UE dispose d'une marge plus que suffisante au sein de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC pour le faire, notamment en utilisant les marges de Minimis qu'elle possède.

Cette assurance climatique de base mise en place, les agriculteurs devraient se voir proposés des **outils efficaces de stabilisation du revenu**, comme c'est le cas en particulier pour les fonds mutuels de couverture des marges et des chiffres d'affaires. De tels fonds mutuels pourraient apporter des réponses concrètes à des secteurs stratégiques comme l'industrie laitière.

Dans le cadre de sa proposition de règlement Omnibus, la Commission vient de proposer d'inclure des outils sectoriels de stabilisation du revenu (fonds mutuels de stabilisation de marges) dans la boîte à outils de la Politique agricole commune. C'est une bonne décision qu'il convient de saluer.

Pour que les outils sectoriels de stabilisation du revenu deviennent efficaces, ils doivent, certes, se déclencher dès lors que les baisses sont supérieures à un seuil rapporté à 20%, mais aussi prévoir que ces baisses sont celles se rapportant à la production spécifique visée par l'outil et non à l'ensemble du revenu agricole de l'exploitation, ce qui serait inefficace.

De plus, la PAC devrait cofinancer soit la compensation financière fournie par les fonds mutuels aux agriculteurs lorsque les marges diminuent, soit les contributions annuelles payées par les acteurs économiques. L'utilisation d'indices appropriés pour évaluer la perte des agriculteurs doit être prévue pour faciliter et accélérer le processus de compensation. La proposition de la Commission pour le «Omnibus financier» est l'occasion à saisir pour mieux équiper le secteur agricole face aléas climatiques et à la volatilité, dès 2018. Les institutions porteraient une lourde responsabilité si elles manquaient cette opportunité pour répondre à l'un des principaux défis auxquels est confronté le secteur agroalimentaire de l'UE.

Par ailleurs, des options additionnelles doivent être évaluées pour l'après 2020:

- Un mécanisme d'**épargne de précaution** permettant aux agriculteurs de gérer leur système d'auto-assurance en accumulant des réserves de trésorerie et bénéficiant d'un lissage multi-annuel de l'impôt. Bien que les politiques fiscales dépendent des États membres, ce régime devrait entrer dans un cadre UE, avec communs (compte réservé, droit de prélèvement, etc.). Le mécanisme pourrait bénéficier d'une incitation financière de la PAC.

- Des expériences devraient être encouragées afin de peaufiner les **outils d'assurance revenus ou marges**. **Tous ces outils sont complémentaires aux paiements directs dont la légitimité reste intacte.**

## #Action 1: Nouvelle protection des revenus

### Aléas climatiques



**155** Million d'hectares couverts (cultures arables, vigne et prairies)

nécessite **€4,7 milliards** du budget PAC

### Fonds mutuel lait

**+9%** de revenus

**€1,4 milliards** du budget PAC



### Neutralise les crises

de 2009, 2012 & 2014

Les simulations de Farm Europe couvrent la période 2005-2015, **100% des agriculteurs européens couverts** volontairement, avec déclenchement à 20% des pertes et une compensation à 80% ; 65% de la prime est prise en charge.



2

Un “new deal” pour la  
chaîne alimentaire

**Le manque de coopération au sein de la chaîne alimentaire de l'UE compromet la capacité du secteur à faire face aux défis posés par la mondialisation et les investissements.**

**Un “new deal” doit d'abord réaffirmer la prééminence de la PAC sur les règles générales de concurrence. Ce principe doit être la base d'action pour les autorités nationales de la concurrence.**

**La transparence au sein de la chaîne doit être améliorée, notamment en ce qui concerne les prix et les volumes au niveau de la première transformation et au stade du consommateur final.**

**Les relations contractuelles doivent être encouragées sur la base de règles plus claires, permettant des négociations de contrats collectifs au niveau des organisations de producteurs ou des groupes d'organisations de producteurs.**

**Afin d'encourager la coopération entre les agriculteurs et les transformateurs, des négociations de filière devraient être explicitement autorisées pour ce qui a trait à une meilleure répartition de la valeur, que les prix augmentent ou baissent.**

**Ces approches doivent être considérées en tenant compte du fait que les marchés pertinents des principaux produits agricoles sont plus souvent à l'échelle européenne que nationale ou régionale.**

**En ce qui concerne les pratiques commerciales déloyales, il s'agit d'interdire une liste claire de pratiques déloyales au niveau européen, avec des mécanismes de sanction clairs et dissuasifs, et en garantissant l'anonymat des plaignants.**

**1** 100 000

**exploitations** à l'origine de 80% de la production agricole de l'UE



**3** 000

**entreprises** agroalimentaires génèrent 50% du chiffre d'affaires



**5**

**distributeurs** contrôlent 43% à 69% de leur marché alimentaire national



Dans un contexte de fragmentation du secteur agricole et d'accès partiel des agriculteurs aux informations pertinentes sur les tendances de marchés et la valeur des produits, **les trois piliers de la chaîne alimentaire ne jouent pas « collectif ».**

L'augmentation de la volatilité des prix a fondamentalement modifié les règles du jeu depuis 2007, en raison de l'impact des fortes fluctuations des prix mondiaux sur les différents acteurs de la chaîne alimentaire.

- Pendant les périodes de baisse des prix, les agriculteurs représentent le principal amortisseur pour l'ensemble de la filière. Ils voient leurs marges diminuer rapidement, ce qui affaiblit leurs équilibres économiques déjà fragiles.

- Les baisses de prix sont rarement répercutées aux consommateurs sur le marché de l'UE, sauf dans le cas de produits hautement périssables tels que les fruits et légumes frais. Les transformateurs et les distributeurs bénéficient ainsi de l'effet amortisseur né des agriculteurs et peuvent même bénéficier d'une certaine amélioration des marges pour les produits transformés sur le marché de l'UE.

- Lorsque les prix augmentent, la capacité des agriculteurs à bénéficier de ces hausses dépend de la nature des produits agricoles et, plus précisément, de leur possibilité de les vendre directement sur le marché ou non. Ainsi, lorsque les produits agricoles ont besoin d'une étape de transformation (par exemple le sucre) ou de transformation et d'emballage avant de pouvoir être vendus sur les marchés (par exemple le lait), la capacité des agriculteurs à passer les augmentations de prix dans la chaîne alimentaire semble limitée ou se matérialise avec de longues périodes de retard.

Dans ce contexte et sans délai, des initiatives devraient être prises par les législateurs de l'UE pour remédier à cette situation déséquilibrée. Sans occulter l'importance d'une réglementation européenne sur les pratiques commerciales déloyales, il est très urgent que les législateurs apportent des réponses pour chacun des ajustements nécessaires suivants:

- prévoir que les États membres doivent rendre **obligatoire l'utilisation des contrats** dès lors que des agriculteurs ou des organisations de producteurs le demandent. L'utilisation des contrats contribue à renforcer la responsabilité des opérateurs et à une meilleure prise en compte des signaux du marché, à améliorer la transmission des prix et à adapter l'offre à la demande. L'utilisation de contrats aiderait à éviter certaines pratiques déloyales, protégeant les agriculteurs contre les abus au sein de la chaîne.

- **étendre les dispositions du paquet laitier** au-delà du 30 juin 2020, puisqu'elles apparaissent constituer un fondement nécessaire à l'amélioration des conditions économiques des producteurs laitiers.

- adopter une disposition permettant aux **organisations de producteurs**, notamment du secteur viande bovine ou leurs associations, de négocier collectivement, pour une partie ou la totalité de la production de leurs membres, des conditions, y compris des prix, avec un transformateur ou un acheteur. Leur pouvoir de négociation vis-à-vis des transformateurs devrait être renforcé et il devrait en résulter une répartition plus équitable de la valeur ajoutée le long de la chaîne d'approvisionnement.

- permettre aux organisations inter-professionnelles de négocier des accords sur les clauses de **partage de la valeur**, intégrant les hausses et les baisses sur le marché, car ils pourraient permettre le fonctionnement plus pérenne et efficient de la chaîne et faciliter une meilleure transmission des signaux du marché.

- considérer l'UE comme le niveau géographique approprié pour la définition du marché pertinent prévue à l'article 207 de l'Organisation Commune de Marché unique, l'application de règles communes ayant conduit dans le temps à un niveau plus élevé d'intégration des marchés agricoles au sein de l'Union européenne.

## #Action 2: **Un “new deal” au sein de la chaîne**



**L'Europe, marché  
pertinent**



**Le droit  
au contrat**



**Le droit de s'organiser,  
négocier les prix, les  
volumes et la  
répartition de la valeur  
ajoutée**



**3**

**Durabilité environnementale:  
focaliser sur les résultats**

**Les progrès technologiques dans le secteur agricole créent de nouvelles opportunités pour les politiques environnementales et de durabilité au niveau européen.**

**Les institutions de l'UE peuvent saisir l'énorme potentiel des innovations pour construire des politiques simples et efficaces et réduire la bureaucratie pesant sur les agriculteurs.**

**L'enjeu pour l'Union européenne serait alors de passer d'une politique normative à une politique véritablement axée sur les résultats qui serait cohérente avec les critères de « verdissement » actuels et fondée sur la volonté des agriculteurs eux-mêmes, les producteurs pouvant opter pour l'application de mesures telles que demandées par les politiques existantes ou une approche axée sur les résultats.**

**Une telle option serait basée sur des objectifs quantifiables adaptés aux connaissances et aux capacités techniques des agriculteurs.**

**Celle-ci compléterait les dispositions actuelles en formant une option alternative innovante.**





Compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale et des préoccupations croissantes concernant l'impact du changement climatique, un défi majeur pour le secteur agricole sera de **maintenir son niveau de production tout en assurant une utilisation plus durable des ressources.**

L'accord de Paris de la COP 21 sur le changement climatique, dans lequel l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030, aura un impact substantiel sur l'agenda de l'UE, et ce, pour de nombreuses politiques.

En juillet 2016, la Commission européenne a proposé un règlement de partage de l'effort, «Effort Sharing Regulation» (ESR), afin de garantir que ces engagements seraient accomplis.

Les pratiques agricoles de haute technologie sont capables de fournir des résultats positifs clairs pour une meilleure gestion des exploitations agricoles et d'optimiser l'utilisation des intrants, réduisant ainsi l'impact environnemental du secteur agricole et augmentant la compétitivité en produisant, in fine, plus avec moins.

Cependant, l'adoption de ces pratiques high-tech par les agriculteurs reste faible et diffère largement entre les États membres de l'Union européenne.

Compte tenu de ces avancées technologiques, les institutions communautaires devraient se saisir de l'énorme potentiel d'innovation pour construire des politiques simples et efficaces qui favorisent la durabilité et la compétitivité et réduisent la bureaucratie pesant sur les agriculteurs.

Au cours des six prochaines années, l'Union européenne devrait encourager ses agriculteurs à se tourner vers une agriculture et une chaîne alimentaire numérisées et performantes économiquement et sur le plan environnemental.

À cet égard, une PAC révisée devrait investir massivement dans l'innovation et proposer un programme ambitieux pour une double compétitivité (économique et environnementale) de l'agriculture européenne.

Une telle politique européenne ambitieuse pourrait être bâtie autour de trois composantes indissociables :

- Investissements dans une **compétitivité durable**. L'Union européenne devrait élaborer et mettre en place, par une PAC ambitieuse, son «**plan Marshall**» pour une agriculture véritablement doublement compétitive, moderne et en harmonie avec les attentes des citoyens. Une PAC, basée sur une agriculture intelligente (smart farming), avec des engagements forts en matière de production alimentaire, des résultats environnementaux efficaces, de communautés agricoles dynamiques et de développement rural équilibré

- **Protection des agriculteurs:**

\* en créant les moyens d'une position équilibrée des agriculteurs dans la chaîne alimentaire pour qu'ils ne soient plus la partie la plus faible supportant les "bas" sans bénéficier des "hauts"

\* Face aux crises, en utilisant des outils gérés par les acteurs économiques et cofinancés par la PAC (outils d'assurance, fonds mutuels et épargne de précaution), complétant les paiements directs dont la légitimité demeure pleinement

- **Un passage d'une PAC prescriptive à une politique véritablement axée sur les résultats** en matière d'environnement et de changement climatique, en cohérence avec les critères environnementaux actuels de la PAC et reposant sur la volonté des agriculteurs eux-mêmes. (Les producteurs ayant le choix d'opter pour les dispositifs actuels des politiques existantes ou une approche axée sur les résultats).

Cette orientation reposerait sur des objectifs quantifiables, adaptés aux connaissances et aux capacités techniques des agriculteurs de l'Union européenne.

Les méthodes de Smart agriculture présentent des avantages incontestables pour la durabilité de notre système de production alimentaire. Elles devraient être promues de trois façons:

- Inclure dans la PAC renouvelée la priorité d'un **programme européen pour une smart agriculture**. Un 60% de la production agricole européenne couverte en 2027 serait-elle une cible réaliste pour une agriculture Smart répandue à travers l'Europe? La PAC doit soutenir fortement l'innovation dans les exploitations agricoles et la chaîne alimentaire en se concentrant, pendant toute cette période, sur l'appui aux investissements combinant compétitivité économique et compétitivité environnementale. Il s'agit d'y consacrer une partie importante du budget PAC en mettant en place de véritables mesures d'incitation via des intensités d'aides et des taux cofinancement européen privilégiés tant pour les investissements matériels que la formation.

- Durant cette même période, apporter un soutien de la PAC aux agriculteurs qui sont prêts à faire la transition vers une agriculture intelligente.

Cet appui couvrirait les coûts initiaux auxquels les agriculteurs devront faire face: coûts associés aux transferts de connaissances, aux investissements et aux risques inhérents à l'adoption des nouvelles technologies.

- Enfin, établir un dispositif de reconnaissance et de promotion des pratiques smart agriculture et des techniques agricoles. Un tel mécanisme devrait être simple, réactif, flexible et ouvert à tous les acteurs de la chaîne engagés dans ce concept ayant un impact positif. Les pratiques agricoles qui respectent les critères de durabilité des mesures « verdissement » pourraient être validées comme équivalentes, ce qui garantirait des résultats tangibles et entraînerait une réduction des coûts administratifs pour les agriculteurs et les administrations publiques.

## #Action 3: **Durabilité**

**Investir dans une agriculture durable et innovante**

**Sécuriser l'environnement économique, encourager l'investissement vert**

**Bâtir une nouvelle approche de résultats tangibles**



**4**

**Economic sustainability:  
focus on investments**

L'ambition de maintenir un secteur agroalimentaire dynamique sur l'ensemble de l'UE doit se transformer en réalité.

Au cours des dix dernières années, la compétitivité effective du secteur agricole de l'UE a diminué. Le taux de croissance de la productivité agricole totale de l'UE a régressé de 54% et la productivité du capital est devenue négative.

L'Europe ne doit pas limiter ses actions à un ensemble d'initiatives visant à accompagner le ralentissement de son secteur agricole. Ni accepter de limiter son ambition à une agriculture de conservation des zones les plus fragiles.

Au contraire, le cadre politique européen doit se concentrer sur le lancement de stratégies économiques dynamiques et ciblées pour relancer les investissements dans l'ensemble de la chaîne alimentaire de l'UE.

Aujourd'hui, il est impératif que la dimension économique de la Politique agricole commune soit renouvelée.

# Chaque année, l'UE perd agriculteurs et terres agricoles



**-0,3**  
Million  
farmers



**- 1**  
Million  
hectares



**+0,1**  
Million  
hectares



**+0,6**  
Million  
hectares

La PAC est d'abord une politique économique. Un aspect fondamental à cet égard est d'assurer le développement d'une agriculture efficace et durable sur l'ensemble du territoire de l'UE. Néanmoins, elle est trop souvent considérée comme une politique passive d'ajustement structurel, plutôt qu'une politique avec une réelle ambition économique, orientant et allant de l'avant, surtout lorsqu'il s'agit de zones fragiles et intermédiaires.

L'Union européenne est très diversifiée. Elle se compose de zones aptes à relever le défi de la compétition sur la scène mondiale, mais elle comprend également des régions avec un déficit structurel en termes de compétitivité. Au-delà de l'ambition économique de la PAC, qui doit relever les défis de l'agriculture de l'UE partout, y compris dans les zones les plus compétitives, **des outils spécifiques doivent être mobilisés pour les zones fragiles et intermédiaires**, sauf à accepter qu'elles soient exposées à un déclin inexorable du nombre de fermes, de leur niveau de production, avec des réactions en chaîne impliquant l'industrie de transformation, le secteur du tourisme et d'autres emplois connexes.

Paiements couplés et aides spécifiques aux zones défavorisées sont et resteront pertinents en tant qu'outil de solidarité. Néanmoins, la politique de transferts budgétaires a montré ses limites et n'a guère été en mesure d'arrêter l'hémorragie du secteur dans ces zones défavorisées, confrontées à une forte concurrence des zones plus productives européennes ou de pays tiers.

Premièrement, il n'y a pas de réponse unique aux défis de la compétitivité. Des myriades de mesures existent déjà, ce qui est peut-être en soi une partie du problème: cette multitude ne doit pas conduire à une **dispersion des ressources**, ce qui en compromet l'efficacité et peut même conduire dans certains cas à une prise de décision fort éloignée de ce que vivent localement les personnes mettant en valeur les terres et générant des productions agricoles.

Deuxièmement, la notion de **cohérence** est la clé. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière dont nous pouvons

améliorer la gouvernance pour mobiliser les outils nécessaires au niveau local, afin de développer des projets et une ambition de croissance dans ces régions. Pour certaines régions, telles que les zones de montagne, une politique axée sur la **qualité et la segmentation des marchés** peut être la réponse appropriée pour enclencher le développement économique, en permettant aux secteurs de ne pas être en concurrence directe sur les marchés européens et mondiaux avec les zones de production les plus compétitives. De nombreuses réussites existent déjà, en Europe. De nouvelles initiatives en termes de segmentation du marché pourraient être utiles, surtout en ce qui concerne le secteur de la viande.

Cependant, **le marketing et les indications géographiques ne peuvent pas constituer la seule réponse**.

Pour les régions qui n'ont pas les bases nécessaires pour construire un processus de segmentation basée sur la différenciation, une **réflexion approfondie est nécessaire sur les stratégies impliquant des projets territoriaux et économiques**.

Ces plans devraient mettre la volonté des acteurs en action en mobilisant des ressources ainsi que des outils simples pour transformer ces plans en réalité.

Le développement dans un **esprit de filière** - «de chaîne» - a été un facteur de succès pour le développement de l'industrie sucrière dans les zones productives. Parallèlement, dans les régions où il y a un écart de productivité, **le développement de l'industrie des biocarburants peut être pris comme exemple**, eu égard à sa capacité à fournir des débouchés stables à l'agriculture locale, en répondant en même temps aux attentes de durabilité de la société.

Par ailleurs, au niveau des exploitations agricoles et dans certaines régions, le temps est venu de remettre en question la tendance à la spécialisation. Il s'agit d'explorer **un nouveau type efficace de polycultures et d'élevage**. Associée aux connaissances agronomiques et à la gestion des écosystèmes, la ré-émergence de fermes diversifiées pourrait être une option efficace. Dans d'autres régions à faible revenu par hectare, dont le défi est de résister à la

la concurrence des régions performantes, alors que tous les modèles explorés auparavant ne peuvent apporter des réponses satisfaisantes à la question de l'expansion par intensification ou extensification pour générer des économies d'échelle ne doit pas être éluder systématiquement, et du moins elle ne devrait pas être occultée pour des raisons idéologiques, tout en restant sur des schémas ancrés dans la culture de l'UE d'exploitation à taille humaine.

## #Action 4: **Un renouveau pour les zones défavorisées et intermédiaires**

**Améliorer la gouvernance des fonds publics pour encourager les projets économiques locaux**

**Soutenir la segmentation des marchés**

**Encourager les investissements non alimentaires et les approches de filière**

**Renforcer les structures d'exploitation**



**5**

**Nutrition et santé:  
retrouver la confiance**

**La chaîne alimentaire européenne est confrontée au défi de trouver une relation harmonieuse et positive entre nutrition et santé.**

**Pour y parvenir, un certain nombre d'obstacles doivent être levés : une stratégie claire et commune de la part des acteurs de la chaîne alimentaire (agriculture, industrie, commerce) devrait être définie ; la crédibilité de l'EFSA, en tant que pôle d'excellence et de référence du législateur européen devrait être renforcée, le consensus scientifique amélioré pour éviter la confusion des consommateurs, et la loi devrait être basée sur des réalités scientifiques solides et crédibles, plutôt que des suppositions.**

**De plus, un dialogue avec la Société Civile devrait être encouragé afin de bâtir un nouveau consensus et d'aller au-delà des positions idéologiques. L'absence de débat entre acteurs publics et privés sur les questions de nutrition et de santé est inacceptable.**

**Ce défi devrait être pris à bras le corps au niveau européen, afin de **construire la confiance entre les acteurs et définir une vision et des solutions européennes.****

**kcal**

Alors que la perception négative sur les effets de l'alimentation sur la santé se développe, il n'y a pas réellement de débat : chaque acteur s'en tient à sa propre position. L'expérience montre qu'il n'y a pas de solution unique, efficace aux questions d'alimentation et de santé. **L'Union devrait montrer un vrai leadership sur le sujet.**

Au plan européen, le débat public sur la nutrition et la santé est devenu un champ de bataille. Il en résulte une paralysie totale des initiatives européennes en la matière. Au-delà du manque de dialogue et de coopération, un certain nombre de blocages peut être identifié :

- la confusion des consommateurs entre ce qui est sain, et ce qui ne le serait pas ;
- l'absence de stratégie commune au sein de la chaîne alimentaire ;
- L'absence de consensus scientifique ;
- La faiblesse européenne et la marge de manœuvre grandissante des Etats membres, qui développent des actions non concertées ;
- La mauvaise interprétation d'informations complexes, qui rend difficile d'éviter la confusion, dans un contexte où le débat public prend le pas sur les faits scientifiques.

L'expérience a montré que le « one-size-fits-all » n'est pas une approche efficace. L'heure est venue de relever les défis en construisant des ponts, en acceptant des compromis et en proposant des actions qui rassemblent l'ensemble des acteurs au sens large.

Une coopération renforcée entre l'ensemble de la chaîne alimentaire est nécessaire. La chaîne doit définir un agenda clair, construit avec l'ensemble des parties-prenantes, et qui sera mis en œuvre de façon proactive.

Il est important de parvenir à un niveau de consensus minimal sur les questions d'alimentation et de nutrition, afin d'éviter les malentendus, la confusion et les approches réglementaires erronées. Il est important pour y parvenir de séparer les opinions de la science.

Le Code de conduite européen pour l'intégrité de la recherche – soutenu par le Conseil européen en décembre 2015 –

pourrait servir de base à la construction de ce consensus. Il pourrait être adapté aux sujets d'alimentation et de santé.

L'EFSA devrait être respectée en tant que centre d'excellence scientifique. Des actions devraient être entreprises pour rendre l'agence plus forte, davantage reconnue en tant que pôle de compétence scientifique et d'élaboration de recommandations en matière de nutrition et de santé par les Européens.

L'UE doit sortir du brouillard dans le domaine de la santé et de la nutrition, en investissant davantage de ressource pour construire une stratégie partagée, avec l'ensemble des parties-prenantes et des Etats membres, créant une dynamique européenne solide sur l'ensemble du marché intérieur, et évitant la fragmentation à travers des initiatives nationales, régionales ou locales.

Dans ce contexte, l'Europe devrait développer un cadre d'action concret permettant de préserver l'intégrité du marché intérieur, et éviter des initiatives contradictoires. La Commission peut être le moteur pour construire et mettre en œuvre un tel cadre de travail, en matière d'alimentation et de santé, clarifiant les règles du jeu pour les administrations nationales et les opérateurs.

Par ailleurs, la lutte contre les maladies non transmissibles au sein de l'UE implique un renouveau de la réflexion et des actions, basé sur des actions convergentes et concertées de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire au sens large. Cette ambition devrait inciter l'ensemble de ces acteurs à dépasser les intérêts individuels ou particuliers, en construisant des compromis de façon concerté, entre les parties-prenantes de la chaîne alimentaire, et en faveur d'une approche commune et collective, au plan européen.

Dans ce cadre, la première étape est de construire avec l'ensemble des acteurs pro-actifs, des scientifiques aux citoyens en passant par les agriculteurs, l'industrie, le commerce et les médias, avec les législateurs – au premier rang desquels le Parlement européen et la Commission – un code de conduite devrait être développé et ratifié de façon volontaire par l'ensemble de ces acteurs.

Pour la première fois, cela enverrait un signal clair d'objectivité et de volonté d'avancer collectivement dans la lutte contre les maladies non transmissibles.

## #Action 5: **Nutrition**

**La santé et la nutrition ne doivent pas être un “champ de bataille”**

**Développer un cadre d'action pour une communication claire auprès des citoyens**

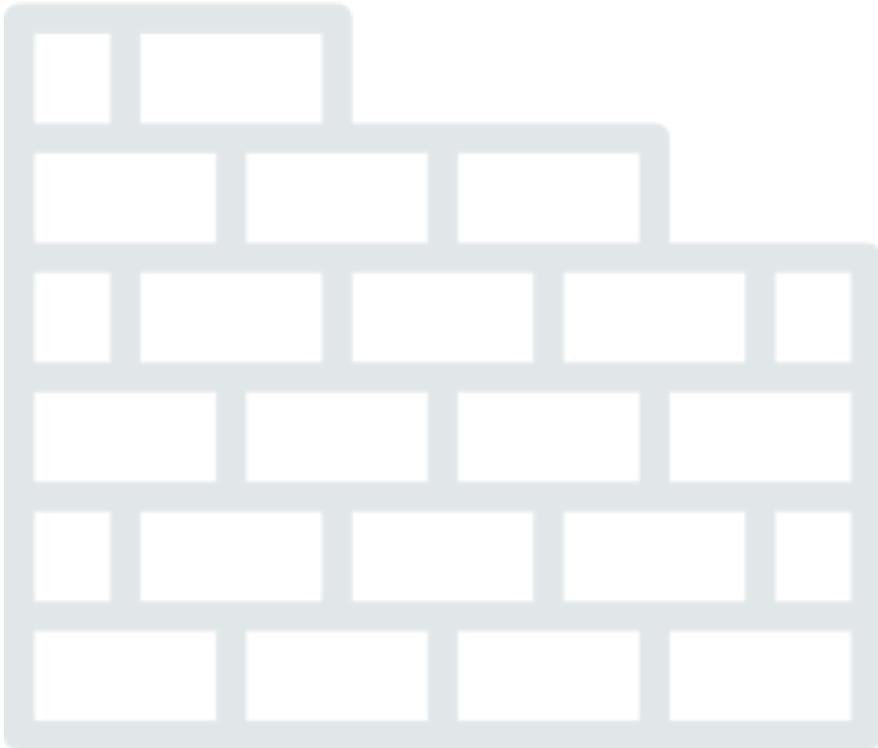
**Construire une régulation basée sur la science et des orientations claires**

**Retrouver une approche collective, avec un vrai leadership de l'UE**



**6**

**Brexit et commerce:  
focaliser sur l'intérêt de l'UE**





**Le Brexit et l'ouverture commerciale représentent un double défi pour le secteur agro-alimentaire européen**, qui, déjà se trouve confronté à des difficultés, investit moins que nécessaire, et voit sa productivité et ses revenus stagner.

D'une part, une fois matérialisé, le Brexit va conduire à une sérieuse réorganisation du paysage européen, et britannique, tant sur le plan politique qu'économique. Le Brexit va porter un coup sérieux au budget de l'Union, même si les ministres des finances de l'UE devront garder en tête l'accord de Fontainebleau de Juin 1984 sur le **rabais britannique, étroitement lié à la PAC**.

Il y a peu de doute concernant le secteur agro-alimentaire britannique : il sera confronté à une série d'accords de libre échange. La conséquence de cette position britannique, quel que soit la future relation entre l'UE et le Royaume-Uni, est que le marché britannique sera un nouveau marché pour les produits européens, qui seront confrontés à une concurrence accrue d'autres fournisseurs. Ceci ne doit pas être sous-estimé, compte tenu de l'engagement clair des dirigeants britanniques à construire l'économie la plus ouverte au monde. Cette stratégie va rendre difficile la mise en place d'un accord de libre échange total entre l'UE et le Royaume-Uni, sans barrières, faute de quoi, la stratégie commerciale britannique deviendrait de facto la stratégie européenne, qu'on l'apprecie, ou pas.

Environ 1 milliard d'euros de **viande bovine** et de produits à base de viande bovine européens sont acheminés vers le Royaume-Uni, principalement en provenance d'Irlande (700 millions). Ceci constitue une épée de Damoclès supplémentaire qui pèse sur le secteur déjà fortement mis sous pression par l'agenda commercial européen, et confronté, en même temps à une crise structurelle.

Il est clair que le réel enjeu pour ce flux commercial n'est pas lié à la négociation entre l'UE et le Royaume-Uni, mais dépendra plutôt des accords entre le Royaume-Uni et le reste du monde.

Le marché du **vin** du Royaume-Uni a montré des signes de stabilisation pour les producteurs traditionnels de l'UE, aux alentours de 1,8 milliards. La volonté britannique d'ouvrir son marché aux pays du Nouveau Monde pourrait de nouveau éroder cette part de marché.

Le défi du Brexit pour le **secteur laitier** est plus que significatif, avec 2,5 milliards d'exportations de l'UE. Des accords britanniques avec la Nouvelle Zélande et les Etats-Unis apporteraient une concurrence accrue pour les exportateurs de l'UE, et indirectement une pression sur le marché européen.

D'autre part, les accords internationaux sont devenus un sujet de vifs débats, avec un scepticisme de l'opinion publique quant aux bénéfices de ces accords pour les citoyens. Le Brexit va inévitablement mener à une réévaluation de l'équilibre des négociations actuelles.

Les accords bilatéraux actuels ont été négociés pour un marché européen incluant le Royaume-Uni, et les quotas tarifaires pour les produits sensibles ont été calculés dans ce contexte. La part britannique devrait être soustraite. Toutefois, les conséquences d'une sortie d'un membre d'une Union Douanière ne sont pas prévues dans les accords commerciaux existants ou l'article XXIV sur les concessions : les règles de l'OMC sont conçues pour des ouvertures de marché, pas l'inverse. Les termes de la libéralisation des échanges sont gravés dans le marbre, et un processus inverse n'est pas envisagé (ou fait l'objet de procédure contentieuse). Quand la Commission cherchera à diviser les quotas d'importations OMC avec le Royaume-Uni pour refléter la nouvelle réalité, elle aura à présenter de façon conjointe de nouveaux arrangements avec les autres membres de l'OMC, avec lesquelles elle a négocié des droits.

En ce qui concerne les négociations en cours ou à venir, il est des secteurs où l'Union européenne est généralement en position offensive, comme ceux du vin et des spiritueux, de l'huile d'olive ou des produits transformés.

D'autres secteurs offre un tableau beaucoup plus complexe. Davantage d'ouverture conduirait à une augmentation des importations de viande, un choc majeur pour un secteur déjà confronté à des difficultés structurelles.

Les pertes sur le marché britannique du fait du Brexit vont s'ajouter aux effets négatifs des accords en cours de négociation (à l'exception du Japon). Le secteur du sucre sera confronté à davantage de concurrence de produits importés et de pertes sur le marché britannique.

Pour les autres secteurs, les résultats dépendront des termes négociés, mais résulteront en davantage de concurrence sur le marché de l'UE. L'UE ne devrait pas juste attendre et voir quelles pourraient être les conséquences. Le secteur agro-alimentaire de l'UE dispose d'un atout précieux, qui devrait être mobilisé pour renforcer le secteur, le rendre plus résilient et plus performant encore : la Politique agricole commune. La question est de savoir si la PAC actuelle est structurée de façon satisfaisante pour faire face à ces défis. La meilleure réponse à davantage de concurrence en provenance d'autres pays est de renforcer sa propre position. Afin d'y parvenir, le secteur agro-alimentaire de l'UE devrait avoir l'ambition de renforcer sa compétitivité, ses parts de marchés globales ainsi que sa capacité de résilience face aux chocs.

## #Action 6:

### Commerce & Brexit

**Fixer des protections dans l'accord UE/UK pour garder le contrôle de la stratégie commerciale**

**Se préparer pour plus de pression sur la PAC et plus de concurrence sur le marché UK**

**Développer des stratégies sectorielles pour faire face à la concurrence**



**Farm Europe - Rond-Point Schuman, 9 - 1040 Brussels - BELGIUM**  
**[www.farm-europe.eu](http://www.farm-europe.eu) - [info@farm-europe.eu](mailto:info@farm-europe.eu)**

# Merci à tous les intervenants et contributeurs actifs du #GFF2016

